

Avec la CGT, continuons d'agir : ➡ contre l'austérité ➡ pour le progrès social

Après le succès des mobilisations dans l'éducation publique et privée (le 27 septembre) et celle des retraités du 6 octobre, la mobilisation inter-professionnelle a fortement exprimé les attentes sociales des salariés.

Sur notre département 18.000 jeunes, retraités et privés d'emploi ont défilé, dans les quatre manifestations et rassemblements à Nantes, Saint Nazaire, Ancenis et Châteaubriant.

Nationalement, la CGT recense 270 000 manifestants sur 150 rassemblements. Cette mobilisation s'est traduite par de très nombreux arrêts de travail dans les entreprises et les services. Une action d'autant plus importante qu'elle est le fruit d'un engagement militant peu relayé par les médias, dans un contexte d'unité syndicale, pour le moins minimaliste.

Que ce soit dans notre département de Loire-Atlantique, en France ou en Europe, les politiques de bas salaires, de suppression et de précarisation de l'emploi, la réduction de la protection sociale, des services publics et des droits des salariés sont bien les raisons de cette colère.

Il y a urgence à mettre en œuvre des politiques économiques et sociales, alternatives. La CGT a bien l'intention de poursuivre sa démarche offensive et unitaire en toute circonstance, comme elle l'a toujours fait, y compris, en période électorale. La CGT possède, elle aussi un large programme social et économique que nous mettons à disposition de tous les candidats en lice.

Toutes les avancées gagnées par les salariés, dans l'action, peuvent transformer réellement et durablement le travail, mettre en place une véritable politique industrielle, augmenter le pouvoir d'achat, garantir une protection sociale de qualité et développer des services publics en capacité de répondre aux besoins sociaux.

La CGT sera à l'initiative, pour continuer d'agir avec les salariés sur chaque lieu de travail, pour une véritable alternative à la crise et gagner le progrès social pour tous.

RETRAITE A 60 ANS, ON CONTINUE

L'accord AGIRC-ARRCO* signé le 18 mars 2011 entre la CFDT, la CFTC, FO et le MEDEF a délibérément sacrifié les droits de l'encadrement sans préserver en quoi que ce soit ceux des autres salarié-e-s. Plafonnement des majorations familiales, baisse du niveau des droits à retraite, baisse du pouvoir d'achat des pensions AGIRC.

Même si le droit à la retraite à 60 ans est rétabli dans le régime de base, cet âge restera fixé à 62 ans dans le régime AGIRC en raison de cet accord.

C'est ce qui a permis à Laurence Parisot du MEDEF de déclarer que « c'était une première en France d'avoir fait reculer les bornes d'âge grâce au dialogue social ».

Les cadres ont bien compris l'enjeu puisqu'aux dernières élections au Conseil d'Administration de l'AGIRC, l'UGICT-CGT franchit la barre des 20% des suffrages recueillis, soit une augmentation de 22% du nombre de voix (+3,64 points, + 1 siège). La CFDT et FO perdent respectivement 13 et 5% de suffrages.

La CGT l'avait dit : le dossier des retraites est loin d'être fini.

*L'Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) gère le régime de retraite complémentaire de l'ensemble des salariés du secteur privé de l'industrie, du commerce, des services et de l'agriculture.

L'Agirc (Association générale des institutions de retraite des cadres) gère le régime de retraite des cadres du secteur privé de l'industrie, du commerce, des services et de l'agriculture.



Refusons de payer la dette, elle est illégitime !

Le gouvernement et les économistes « officiels » nous expliquent que la dette augmente parce que « nous vivons au-dessus de nos moyens », la France est pourtant le 5ème pays le plus riche au monde ! La dette actuelle n'est pas due principalement à la crise mais avant tout à une politique délibérée de réduire systématiquement les recettes de l'état.

Qu'on en juge, actuellement, chaque année :

- ✓ 170 milliards d'euros d'exonérations fiscales, sociales et aides diverses aux entreprises.
- ✓ 2 milliards d'euros de cadeaux aux plus riches par la réforme de l'ISF.

Faute de recettes suffisantes, l'état est obligé d'emprunter tous les ans aux banques privées pour boucler son budget. Ces cadeaux ont donc un coût : le paiement des intérêts de la dette est devenu le deuxième poste budgétaire de l'état français soit 50 milliards en 2011. La crise initiée en 2008 n'a fait qu'aggraver le problème car l'état a alors engagé un plan de « relance » à crédit, sans parler du sauvetage sans contre partie des banques.

Aujourd'hui, c'est aux salariés et à la population que le gouvernement veut faire payer la facture par un premier plan d'austérité (taxe sur les mutuelles, augmentation de la CSG,...) qui est injuste socialement et inefficace économiquement. La politique de suppressions de postes dans les services publics, de casse de la protection sociale, de l'école et de l'Hôpital public, de baisse des pensions de retraite va s'accélérer avec pour résultat, l'explosion du chômage, de la précarité et de la misère.

Et pourtant l'endettement n'est pas un problème en soi, seule son utilité doit être questionnée. Il peut être au service du développement humain en finançant des besoins sociaux comme l'éducation et la santé, ou permettre d'investir dans la recherche fondamentale. A contrario si comme actuellement, il compense le déficit public par des réductions d'impôts et des cotisations sociales à l'intention des plus nantis, il instaure un cercle vicieux que les « Economistes Atterrés » ont qualifié d'effet jackpot : « avec l'argent économisé sur leurs impôts les riches rachètent de la dette publique (porteuse d'intérêts) émise pour financer les déficits publics provoqués par des réductions d'impôts » !

La dette est aujourd'hui une arme dans les mains de l'oligarchie financière pour opérer un gigantesque transfert de richesses des salariés, des jeunes, des chômeurs vers les banquiers, le patronat, les plus riches et autres spéculateurs. Cette fuite en avant est en train de provoquer une nouvelle récession et au final aggrave encore les déficits publics.

La CGT propose à contrario d'augmenter les recettes par le biais de 2 leviers.

1/ Une réforme de la fiscalité :

- ✓ En réexaminant l'ensemble des niches fiscales (augmentation de 142 % depuis 2004), voir celles qui sont utiles socialement et celles qui ne favorisent que la rente.
- ✓ En revoyant les taux d'imposition notamment des plus aisés (pour mémoire, le taux le plus élevé était de 65 % en 81 contre 41 % aujourd'hui).
- ✓ Un même travail d'examen critique devra être effectué s'agissant de la fiscalité de l'épargne et du capital ainsi que des entreprises.

2/ Une augmentation générale des salaires dans le privé et le public :

La CGT se prononce pour :

- ✓ une revalorisation des minima sociaux
- ✓ un SMIC à 1700 € bruts pour un temps plein

Rejoignez la CGT

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact
 me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Fax :

e-mail :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Localité :

A renvoyer à la CGT



Union Départementale CGT 44
Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1
44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 80 - ulcgt44@cgt44.com

Union Locale NANTES
Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1
44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 70
union-locale@cgt-nantes.com

Union Locale SUD-LOIRE
16 rue Monnier - 44400 Rezé
Tél. : 02 40 84 34 89 - ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Locale BASSE-LOIRE
pl des 12 Femmes en Colère - 44220 Couëron
Tél. : 02 40 86 21 43 - ulcgtbasseloire@gmail.com

Union Locale CARQUEFOU
Impasse de la Hache - 44470 Carquefou
Tél. : 02 40 30 32 45
ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr

Union Locale ST-HERBLAIN
42 rue de la Dutée
44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 40 92 15 63
cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr

Union Locale CHATEAUBRIANT

1 rue de la Gare
44110 Chateaubriant
Tél. : 02 40 81 04 82
cgt.chateaubriant.44@sfr.fr

Union Locale ANCENIS

Espace Corail - 30 rue Francis Robert
44150 Ancenis
Tél. : 02 40 96 07 09
ulcgtancenis@orange.fr

Union Locale ST NAZAIRE

Maison des Syndicats - 4 rue Marceau
44600 Saint-Nazaire
Tél. : 02 40 22 23 21

secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale BLAIN

1 rue de la Prée - 44130 Blain
06 75 44 18 96 - ulcgtblain@gmail.com

Union Locale PAIMBOEUF

Centre Assoc. Pergaud
2 place de l'Eglise - 44560 Paimboeuf
Tél. : 02 40 27 60 44
ul-cgt44560@orange.fr

Union Locale CLISSON

Place Jacques Demy
44190 Clisson
Tél. : 02 40 46 32 70
ulcgt.clisson@wanadoo.fr